

Pour immortaliser les insoumis de Saint-Michel au XVIII^e siècle

par Gaston Cadrin, géographe, auteur et chargé de la commémoration pour le GIRAM



Le 11 octobre 2024 à La Durantaye, a été inauguré un monument commémoratif érigé en hommage aux insoumis enterrés en plein champ entre 1781 et 1788 sur la terre colonisée par mon ancêtre Pierre Cadrin en 1727 et, à partir de 1754, par ses deux fils, Pierre-Alexandre Cadrin et Urbain Cadrin, qui se partageaient cette concession du 4^e rang de Saint-Michel.



Les deux principaux artisans de la commémoration : Jacques Pouliot et Gaston Cadrin, entourant Serge Pouliot, originaire de Saint-Laurent (I.O.). Crédit photo : Sébastien Aubry.

Selon une note de 1823 de l'abbé Thomas Maguire, curé de Saint-Michel entre 1806 et 1827, cinq corps reposaient dans ce cimetière improvisé. Outre Pierre Cadrin, époux de Marie-Marthe Marceau (80 ans en 1781), s'y seraient retrouvés en 1785, Marguerite Racine (29 ans) et son cousin Laurent Racine (28 ans), en 1787, Félicité Doré (53 ans), épouse de Charles Dubord du 5^e rang, et en 1788, Jean-Baptiste Racine (67 ans), le père de Laurent, tuteur de Marguerite et époux de Marguerite Denis dit Lapierre.

Selon la tradition orale, confirmée par madame Marie Pelletier, née dans le voisinage, ce seraient sept personnes qui auraient été enterrées sur la terre des Cadrin, devenue propriété d'Antoine Pouliot à partir de 1830.

À ces cinq, deux autres personnes, Urbain Cadrin, décédé en 1784, et Pierre-Alexandre Cadrin, décédé en 1788, demeurent introuvables dans les registres. Ils auraient possiblement été enterrés autour de leur maison. Selon la tradition orale, confirmée par madame Marie Pelletier, née dans le voisinage, ce seraient sept personnes qui auraient été enterrées sur la terre des Cadrin, devenue propriété d'Antoine Pouliot à partir de 1830.

En 1880, presque cent ans plus tard, François Pouliot (33 ans) profite de son poste de maire de Saint-Michel pour entreprendre les mesures nécessaires (civiles et religieuses) devant conduire au déplacement des corps. Le cimetière clôturé, qui occupe près d'un arpent carré est à la limite est de sa terre près du chemin public et d'un ruisseau, n'a plus d'intérêt à ses yeux. Le dimanche 10 octobre 1880, le curé Napoléon Laliberté annonça en chaire que l'exhumation des dépouilles aurait lieu le lendemain après-midi. Dans l'acte de registre de Saint-Michel du 11 octobre 1880, il y écrivit ceci : *Les cadavres exhumés aujourd'hui sont ceux de personnes mortes sans se réconcilier avec notre mère la Sainte Église, privées des sacrements et inhumées alors en terre non consacrée sans même la présence du prêtre. Les cinq cercueils ont été retrouvés presque intact (sic), à cause de l'humidité du terrain (terre très argileuse), et les ossements étaient au complet, ils ont été réunis dans un même cercueil et placés dans le cimetière des enfants morts sans baptême.*



François Pouliot, maire de Saint-Michel au moment du transfert des corps. Photo prise dans les années 1920, avant son décès en 1932. Crédit photo : archives de la famille Pouliot.

Contexte de 1775 et motifs de leur exclusion religieuse

Depuis le 4 septembre 1775, les rebelles américains contrôlaient le haut Richelieu et les troupes de Benedict Arnold amorçaient, depuis Boston, leur descente des rivières Kennebec et Chaudière. Malgré les recommandations de Mgr Briand de respecter le serment prêté au roi George III et de ne pas appuyer les indépendantistes américains, les habitants du Québec et plus particulièrement de la Rive-Sud de Québec et de la Côte-du-Sud — qui avaient tant souffert de la guerre de la Conquête de 1759 — ne se voyaient pas défendre le régime colonial anglais souhaitant notre assimilation, en place depuis une quinzaine d'années. Plusieurs se rappelaient la pendaison du meunier Joseph Nadeau à Saint-Charles en 1760, le procès de la Corriveau tout en anglais en 1763 et bien d'autres récriminations contre ce pouvoir étranger.

Le 1^{er} octobre, un paroissien de 75 ans, Pierre Cadrin, lance au missionnaire Lefranc son cri du cœur : « C'est trop longtemps prêcher pour les Anglais ».

À Saint-Michel, l'esprit n'était pas à la soumission : des habitants s'emparent du presbytère à la mi-septembre 1775 et le 1^{er} octobre, un paroissien de 75 ans, Pierre Cadrin, lance au missionnaire Lefranc son cri du cœur : « C'est trop longtemps prêcher pour les Anglais ». Puis, le 25 mars 1776, plusieurs habitants de la paroisse, dont Jean-Baptiste Racine et ses fils, s'unissent aux rebelles américains pour aller combattre des Canadiens royalistes à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

À leurs décès entre 1781 et 1788, ces insoumis ont refusé de demander pardon ou se sont vu refuser l'accès au cimetière paroissial par le curé Antoine Lagroix (1765-1788). Ce fut le cas de Marguerite Racine et de Jean-Baptiste Noyer Racine dont les testaments de 1785 et de 1788 confirment leurs vœux d'avoir un service religieux et d'être enterrés au cimetière.

Malgré le fait que la tradition orale les désigne les *Excommuniés de Saint-Michel*, aucune mention d'excommunication n'a été trouvée à l'archevêché de Québec.

Pour consulter la vidéo (15 minutes) de Pierre Duquet GIRAM : cimetière des rebelles: <https://youtu.be/F7qA6g7grEE?si=vznKqj6Y33cgNk8w>

Raisons de la commémoration et son succès

Après la publication en 2015 du livre *Les excommuniés de Saint-Michel-de-Bellechasse au XVIII^e siècle*, il était important d'assurer la mémoire de cet événement en l'inscrivant de façon pérenne dans le paysage. À ce titre, la pierre provenant d'un boisé de la famille de Jacques Pouliot et la magnifique plaque en aluminium coulé contribueront à maintenir dans la mémoire collective l'existence passée de ce cimetière particulier. Si, jadis, ces exclus représentaient une honte pour les familles, aujourd'hui, ces insoumis suscitent la fierté, car ils se sont tenus debout en défendant leurs valeurs. Leur réhabilitation n'était pas juste un devoir, mais une obligation.



Le texte de Gaston Cadrin racontant cette histoire et l'illustration de Jean-Claude Légaré ont été fixés sur une plaque d'aluminium coulé à la limite nord de la terre de la famille Pouliot
Crédit photo : Gaston Cadrin, le 13 octobre 2024.

L'événement de commémoration du 11 octobre a été un franc succès. Au moins 75 personnes ont assisté au dévoilement du monument, sans compter une centaine de personnes, députés et organismes qui ont contribué financièrement à l'érection de ce repère mémoriel. Remerciements au GIRAM et à sa fondation pour avoir soutenu cette initiative et, aux propriétaires de la terre, Jacques Pouliot, Élise Janssen et leur fils Louis, pour avoir travaillé durement à l'installation matérielle de ce rappel historique en bordure du chemin d'Azur à La Durantaye, ancien 4^e rang de Saint-Michel.



Environ 75 personnes ont participé à l'inauguration de la plaque commémorative des insoumis de Saint-Michel installée sur la terre des Pouliot, en bordure du Chemin d'Azur à La Durantaye.
Crédit photo : Karen Dupuis